

Édito



Chers habitants de CRAS,

L'année 2017 touche à sa fin et l'équipe municipale a le plaisir de vous adresser le 40e numéro du journal communal.

Cette année a été riche en événements de toute nature, événements heureux pour la plupart d'entre nous mais également chagrins pour toutes celles et ceux qui ont été touchés par un décès ou maladie grave d'un proche.

L'équipe municipale, fidèle à ses engagements, a œuvré au mieux de l'intérêt général pour mener à bien les différents chantiers ouverts au titre de 2017. Tout n'est pas parfait, bien sûr, mais les engagements pris sont respectés, et les finances communales ne sont pas mises à mal. En effet, il y a ce que l'on souhaiterait, cette part de rêve qui nous habite les uns et les autres, et puis bien sûr la réalité du terrain. La commune, c'est un peu comme un foyer, on gère le quotidien, et on essaie de mettre en œuvre un ou plusieurs projets collectifs, selon leur dimensionnement et selon l'impact financier engendré par leur réalisation.

Un grand chantier a été finalisé cette année, il s'agit bien sûr de la réhabilitation du bâtiment mairie-école. Nous profiterons de la cérémonie des vœux pour inaugurer ces travaux, en toute simplicité, comme il est de règle à CRAS.

Je vous invite à nous retrouver, samedi matin 13 janvier 2018, à 10 heures 30, devant la mairie pour cette manifestation.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une excellente fin d'année, auprès de toutes celles et ceux qui vous sont chers.

Soyez assurés, chers habitants de CRAS, de notre dévouement total à ce village et à ses habitants.

Recevez nos respectueuses salutations.

Le Maire et son équipe,
Nicole DI MARIA

Vivre à Cras



31ème Téléthon Chantesse-Cras

Une belle réussite et un très grand merci à tous.

Grace aux 340 écharpes tricotées par tous les bénévoles, nous avons pu relier Cras à Chantesse, et illuminer la route avec les lampions.

Ensuite tous les participants ont pu déguster un bol de soupe ou essayer les jeux en bois. Une très belle soirée !

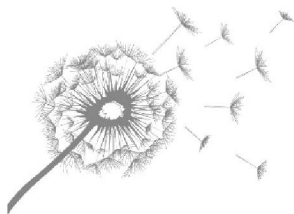
Grâce à l'implication de tous, il a été récolté 2532 € sur la journée. Les écharpes seront vendues au minimum 2 € ou selon votre ❤️ devant les commerces de la région dans les prochaines semaines.



Etat civil

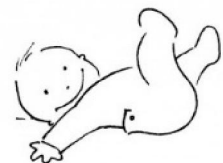
Décès

Mme Maria Martoia
Mme Jeanne Revol



Naissance

Maël HANOTTE



CCAS: une année riche en activité



1. **Marche** : Malheureusement pour cause de mauvais temps, une seule sortie a eu lieu. Cette activité conviviale reprendra au printemps, et nous inviterons les Morettins(nes) à se joindre à nous. Les informations et dates seront communiquées, par flyers dans votre boîte à lettre.

2. **80 ans :**

Des bénévoles du CCAS portent un bouquet ou une bouteille à la personne ayant 80 ans et partagent un moment de discussion.

3. **Ateliers**

Carsat : Avec Morette divers ateliers ont été animés par une



intervenante Carsat; nous attendons d'autres dates pour 2018 sur les thèmes *Bien chez soi* (3 séances), *Sommeil* (1 séance) et *Estime de soi* (4 séances).

4. **Agiroute :** En mars durant deux matinées, une révision du code de la route, et des réponses à des questions, ont été données par un intervenant.

Le repas des aînés Cras Morette aura lieu le **11/03/2018**, à la salle des fêtes de Cras. Ce repas sera suivi d'un après-midi jeux de sociétés.

Si vous avez des projets à soumettre au CCAS, merci de les faire connaître en mairie, nous en discuterons en réunions.

Les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Café histoire à Cras

Le Café Histoire se tient, chaque mois, au café de Bernard à Cras. Les derniers rendez-vous ont traité de : l'histoire de Monaco (le 26 octobre), il était une fois la Belgique (part 1 – le 16 novembre) et l'histoire de l'apparition du judaïsme (le 7 décembre).

Prochains rendez-vous les :

- 18 janvier : il était une fois la Belgique (part 2), 18 & 19^{ème} siècles
- 15 février : thème à préciser



Maternelle

On demande à ce que 🎵 « La musique » 🎵, le chant soient pratiqués dans toutes les écoles Mais à l'école de Cras avec notre maîtresse Catherine, la musique depuis toujours y a toute sa place !! 🎵 🎵 🎵 D'ailleurs on ne sait faire que ça !!!ON CHANTE 🎵 Non, enfin ...pas uniquement bien sûr mais la musique nous accompagne quotidiennement, rythmant la vie de la classe. 🎵

À la sortie de l'école, vendredi 22 Décembre, à l'aube des vacances de Noël, coiffés de bonnets de petits lutins, nous avons offert une Aubade devant tous les parents, grands-parents et amis, souhaitant à Tous de belles fêtes !et à l'année prochaine !

🎵 À toute la famille, on joyeux Noël et nos vœux pour que brille la nouvelle année 🎵

Nous l'avons chanté en anglais aussi !!

🎵 We wish You a Merry Christmas and a happy New year 🎵 ... Nous sommes trop forts 🎵



dit

Mais nous ne pouvions nous séparer sans chanter un petit refrain pour dire au revoir à notre Lilou (Lilyane Muzelier) qui part à la retraite en cette fin d'année 2017.

MERCI à toi Lilou pour ta gentillesse, ta bienveillance !

Les petits lutins de la maternelle et leur maîtresse t'embrassent très fort .Reviens nous voir de temps en temps !! BONNE ANNÉE, BONNE RETRAITE à toi LILOU !



Les petits lutins

et Catherine, vous souhaitent à tous une très bonne 2018 !

Primaire

En route pour le 4L Trophy avec la 4L Troforte !

Les élèves de CM de Cras veulent aider Cindy et Donatien, deux jeunes étudiants, qui vont participer en février 2018 au 4L Trophy.

C'est une course d'orientation dans le désert au Maroc. L'arrivée est dans un village marocain dans le désert. Tous les participants au 4L Trophy y apportent du matériel scolaire et de l'argent pour que

l'association "les enfants du désert" puissent aider les enfants de ces villages.



Nous n'avons pas beaucoup de temps... Pour trouver de l'argent, nous allons :

- vendre des calendriers pour la nouvelle année. Il sera vendu 3 euros.
- organiser une boum pour les enfants de tout âge, à la salle polyvalente de Cras, le vendredi 26 janvier 2018, en fin de journée. Venez nombreux, n'hésitez pas à venir en famille !

Aidez-nous à les aider !

Matti, Maël et Maxime pour la classe de CM

Accueil en Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie

Jours	Horaires
Lundi après-midi	de 14h à 17h
Mercredi matin	de 9h à 12h

Sur rendez-vous, tous les jours :

Accueil téléphonique au 04 76 07 94 10

par mail mairie.cras@laposte.net

par internet sur <http://www.cras38.fr/>

Recensement



Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Infos pratiques



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

Urgences médicales : 0810 015 033

Pharmacie de garde



Tel 118 418 et dites pharmacie
www.3237.fr sur Internet

Quoi de neuf du côté d'Internet ?



Nous utilisons pour la plupart Internet via le réseau téléphonique filaire couplé à une "box". Le débit du réseau dans notre commune varie de zéro (pour les foyers au-delà du Moulin) à un peu plus de deux Mbits (pour ceux qui habitent près de la mairie), lorsque tout va bien !

Dans le monde rural, les opérateurs d'Internet, plus que frileux, ne lancent aucun projet de modernisation du réseau filaire car il faut rentabiliser ! De fait les liaisons Internet subissent les aléas d'un vieux réseau "rafistolé" au fil des ans, dont la qualité et la vitesse laissent trop souvent à désirer. Bref, à Cras, c'est plutôt **l'Internet à vapeur...**

Le **Conseil Départemental** s'est engagé il y aura bientôt quatre ans à apporter le **THD (Très Haut Débit)** à tous les foyers de l'Isère. Il s'agit, en plusieurs étapes de 2017 à 2024, de déployer un réseau de fibres optiques. Cette technologie offre un débit d'environ cent Mbits, avec une très bonne qualité de service.

Le **calendrier** du projet THD, lancé en décembre 2016, est le suivant :

- 2017 à 2019 : mise en place dans tout le département d'un réseau principal permettant le raccordement de tous les territoires isérois au réseau français
- 2019 à 2020 : arrivée du réseau optique au centre- village de Cras.
- 2020 : premiers raccordements prioritaires destinés aux collectivités (mairie, écoles) et aux entreprises (Capifil par exemple)
- 2021 : déploiement du réseau optique dans le village et raccordement aux particuliers

Quelques remarques :

- Il n'y a **aucune obligation** de se raccorder à la fibre optique. Le particulier peut, s'il le souhaite, continuer à se servir de sa ligne téléphonique pour se connecter à Internet, ou à autre moyen de communication.

- Le coût de raccordement de chaque foyer est **actuellement estimé** à 90 – 200 €
- Chaque particulier pourra conserver son fournisseur d'Internet ou en choisir un autre

La mairie de Cras est intervenue plusieurs fois cette année auprès du Conseil Départemental pour rappeler les difficultés d'Internet rencontrées quotidiennement par ses habitants, principalement les chefs d'entreprises, les personnes de plus en plus nombreuses bénéficiant du télétravail, et les scolaires. Nous avons aussi rappelé à nos interlocuteurs (dont le président du CD38), qu'une partie de la commune est située en zone blanche (actuellement sans Internet via réseau téléphonique filaire), et que les foyers situés dans cette zone ne doivent pas être oubliés lors du déploiement du réseau optique.

En attendant 2021 les opérateurs Internet proposent d'**autres solutions pour se connecter**:

- Smartphone : c'est le combiné téléphone portable + SMS + Internet +... Facile à utiliser, mais écran parfois trop petit pour naviguer sur un site. Pour un usage réduit (attention au dépassement de forfait) car la quantité d'informations transportées est limitée par l'opérateur.
- Tablette : comme le smartphone (voir ci-dessus)
- Smartphone en mode "modem data" (fonctionnalité maintenant proposée sur beaucoup de smartphones) : connecté au PC en WiFi (remplace la box). Offre actuellement un débit de dix à vingt Mbits (suivant l'opérateur et la position géographique dans le village). Solution adoptée par les télétravailleurs ayant beaucoup de données à transférer.
- Box "4G" : le smartphone est remplacé par une box spécialisée. Les fonctionnalités sont identiques à l'item précédent.
- Antenne satellite raccordée au PC via une box spécialisée. Pour un usage réduit (attention au dépassement de forfait) car la quantité d'informations transportées est limitée par l'opérateur.

Ces différentes solutions peuvent être présentées lors d'une réunion publique. Les personnes intéressées voudront bien se faire connaître en mairie.

Jean-Marie Delacour



Depuis le 1^{er} novembre 2017, la gestion des Pactes Civils de Solidarité (PACS), jusqu'alors du ressort du greffe du Tribunal d'Instance, est devenue une nouvelle compétence obligatoire des officiers d'état civil des communes.



Le PACS est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Il doit être enregistré en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune),
- soit à un notaire.

Pour tous renseignements, contactez le secrétariat de mairie qui vous remettra le formulaire à remplir et les pièces justificatives à apporter.

Ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

Monoxyde de carbone

Attention l'hiver et le froid sont là !!!

Cette période signifie mise en route des appareils de chauffage mais aussi risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Qu'est ce que le monoxyde de carbone :



Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. Pour parler du monoxyde de carbone, on dit aussi « CO ».

D'où vient le monoxyde de carbone ?

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol (ce gaz ne vient pas des appareils électriques).

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne marchent pas bien :

- cuisinière
- chaudière et chauffe-eau
- chauffage d'appoint (pas électrique)
- poêle, cheminée

D'autres appareils produisent du monoxyde de carbone :

- brasero et barbecue
- groupe électrogène
- moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage



Il faut donc faire attention et se protéger



Pour se protéger

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel: chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu. Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Il faut également bien utiliser vos appareils :

- n'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer
- n'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement. Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : pas dans le logement, ni dans la véranda², ni dans le garage, ni dans la cave
- si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture)
- ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage
- utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération
- ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.)
- aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver

En cas d'urgence

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :

- ouvrez les fenêtres et les portes
- arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson
- sortez de chez vous
- appelez les secours
- attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous

À qui demander des informations ?

- Mairie
- Professionnels : plombier, chauffagiste, ramoneur
- Centre anti-poison
- Agence régionale de santé : www.ars.sante.fr
- Plus d'informations : www.prevention-maison.fr - www.inpes.sante.fr - www.invs.sante.fr

Pompiers : 18

Samu : 15

**Secours personnes sourdes et malentendantes
(sms/fax) : 114**

Numéro d'urgence depuis un portable : 112

Temps périscolaires

Cras-Morette



Cras . Morette . Chantesse . Vatilieu . Notre Dame de l'Osier

En ce début d'année 2018, nous vous proposons une rétrospective des différentes activités suivies par les enfants scolarisés à CRAS et MORETTE, lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) depuis septembre 2017. Ces TAP sont répartis quotidiennement, à l'exception du mercredi et à raison de 45 minutes l'après-midi.

Cras

Première période (jusqu'aux vacances de la Toussaint) : le début de l'année est l'occasion de profiter des extérieurs et du beau temps.

Lorsqu'il est préférable de rester à l'intérieur, les Lego sont toujours les bienvenus, et les enfants font preuve d'ingéniosité, de patience et de persévérance pour reproduire certains monuments parisiens.



Les activités manuelles ont été orientées sur la réalisation de décors pour le repas du 11 novembre « autour du monde » d'ATOUT CRAS. Cette année le Vietnam était à l'honneur, les enfants ont confectionné des

lanternes en papier et des nénuphars pour décorer les places des convives.



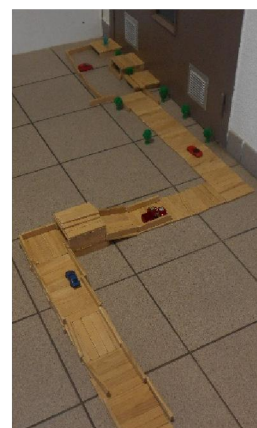
Seconde période (jusqu'aux vacances de Noël) : Cette année, chaque enfant a réalisé un marque-page aux couleurs de l'automne qu'il a pu emporter chez lui/elle. Comme l'année précédente, un bénévole passionné de tennis de table a bien voulu accompagner les jeunes pongistes au travers de 4 séances de ping-pong dans la salle des fêtes.

Les fêtes de fin d'année sont une excellente occasion de se dégourdir les doigts en confectionnant flocons géants et autres sapins ou mandalas pour agrémenter les classes et la cantine.



Morette

Les jeux d'extérieurs ont été privilégiés en première période lors des beaux jours (ballon, dînette, jeux de raquettes,...), à l'exception de la préparation d'Halloween ! Les responsables des activités périscolaires ont été bien inspirées de proposer à chaque enfant la réalisation et décoration d'un sac pour la récolte de bonbons lors de la fête d'Halloween, le 31 octobre.



En deuxième période, en plus des nombreux dessins, les enfants ont pu dessiner et créer une fresque aux couleurs d'automne. Les K'nex et kapla sont également prisés pour la concrétisation de constructions imaginaires. A l'approche de Noël, la création de décorations bat son plein ! Flocons, cartes à gratter, coloriages, sujets en feutrine, en laine pour décorer le sapin devant les classes).

A ces activités, s'ajoute également, l'intervention de 3 bénévoles de l'association Lire et Faire Lire qui partagent leur plaisir de la lecture avec les enfants

Syndicat Intercommunal Mairie de Notre Dame de l'Osier

47 route de la Forge
38470 Notre Dame de l'Osier
Tél : 04.76.38.93.59
sy.scolaire@laposte.net
<http://www.syndicat5ecoles.fr>



Départ en retraite

Nous souhaitons une excellente retraite à Liliane Muselier qui a accompagné les enfants du RPI Cras-Morette mais aussi Chantesse-Vatilleu-Notre-Dame-de-l'Osier depuis 29 ans, en tant Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) et animatrice TAP (Temps d'activité périscolaire).



Ecole Maternelle de CRAS

Des travaux de rénovation du système de chauffage ont été réalisés à l'école maternelle de CRAS, pendant les vacances de fin d'années. Les élèves retrouveront leur classe et leur école à la rentrée le lundi 8 janvier 2018.

Rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019

Une réflexion est en cours sur le syndicat scolaire concernant les rythmes scolaires pour la rentrée scolaire prochaine. La loi actuelle précise que la semaine d'école se fait sur 4 jours et demi. Toutefois, elle permet par voie dérogatoire, à un retour à la semaine à 4 jours. Les représentants des parents d'élèves ont fait parvenir aux élus les retours d'une enquête sur les souhaits des familles. Aucune décision n'a été prise à ce jour, celle-ci devra être votée lors d'un prochain conseil d'école.

Echos du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune. Seules sont présentées ci-dessus, de manière résumée, les délibérations. <http://www.cras38.fr/>

Séance du 08/11/2017

2017-39 : PARTICIPATION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ATOUTCRAS : FÊTE DU LIVRE

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 100.00 € pour cet évènement culturel.

2017-40 : FOURRIÈRE ANIMALE

Nouvelle convention pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} Janvier 2018 avec la SPA (Société Protectrice des Animaux) de Lyon.

2017-41 : DÉSAFFILIATION DE LA VILLE et DU CCAS D'ECHIROLLES AU CDG38

2017-42 : CONVENTION CENTRE MEDICO-SCOLAIRE

de Voiron pour les enfants scolarisés sur la Commune de Cras, soit 29,00€.

2017-43 : Renouvellement de la CONVENTION DE MUTUALISATION VEHICULE « CUREUSE » DE LA REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT DE VINAY DE SAINT MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTÉ.

Questions diverses :

- Groupe de travail PLU : « rencontre avec les agriculteurs » : Exploitants/adhérents MSA, le 14.11.2017 de 14h à 15h en mairie afin de faire un état des lieux des parcelles exploitées.
- Une 1^{ère} réunion Publique PLU le jeudi 14 décembre de 19h à 21h à la salle Marcel GAILLARD.
- Réparation de la Bascule : traverse abimée : Coût du remplacement : 500 euros. L'entreprise « Eurocharpente » effectuera les travaux.
- Bancs : la famille Burriand donne un banc et nous les en remercions. Celui-ci sera installé aux abords du lavoir situé à proximité de la mairie. Il a été émis la possibilité d'acheter un ou deux bancs supplémentaires destinés à d'autres lieux sur la commune et devant ainsi permettre aux promeneurs de s'arrêter en chemin.
- Rythmes scolaires : l'organisation de la journée de l'enfant au titre de la rentrée 2018 est en cours d'étude.
- Salle des fêtes : point sur les travaux d'entretien indispensables au maintien en bon état de ce bâtiment communal.
- Téléthon : partenariat avec la commune de CHANTESSE.

Séance du 06/12/2017

2017-44 : TRANSFORMATION DES COMPÉTENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF EN COMPÉTENCE FACULTATIVE DE SAINT MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

2017-45 : CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL : INDEMNITÉS DE CONSEIL

2017-46 : RECENSEMENT POPULATION 2018 NOMINATION AGENT RECENSEUR

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune va devoir procéder au recensement de la population en 2018. Pour cela, la commune doit prévoir les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'enquête. Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à désigner Madame Chantal FABIANI, secrétaire de mairie. Madame FABIANI est désignée comme agent recenseur.

Intercommunalité



Ordures ménagères

Le conseil communautaire de l'intercommunalité Saint-Marcellin Vercors Isère a décidé de mettre fin à la redevance pour revenir à une taxe, assise sur la valeur locative nette, adossée à la Taxe Foncière à compter du 1er janvier 2018. Les références de calcul ayant changées, cette décision pourra entraîner une baisse ou une hausse de votre contribution.

Le Café des aidants

Vous donne rendez-vous, un lundi par mois,
de 14h30 à 16h, autour d'un thème.

PROGRAMME - 1er semestre 2018

Lundi 8 janvier

Comment identifier et respecter les besoins de l'aidé ?

Lundi 5 février

Comment réinventer la communication avec mon proche ?

Lundi 12 mars

Le lâcher prise dans la relation d'aide

Lundi 16 avril

Et l'amour dans tout cela ?

Lundi 28 mai

Dans ce « couple » aidant-aidé, y'a-t-il de la place pour d'autres ?

Lundi 25 juin

Comment se ressourcer ?

**Vous accompagnez un proche
malade, en situation de handicap
ou dépendant du fait de l'âge ?**



ENTREE LIBRE ET GRATUITE - Avec 1 participation demandée : une consommation

Transport possible assuré par l'EHPAD Notre Dame de Osier Renseignements : 04.76.36.72.66

Lieu : Bar de L'Ovale - 31 Grande Rue - 38470 Vinay

Contact : Service autonomie - 04.76.36.38.38 - [tsg.autonomie@isere.f](mailto:tsg.autonomie@isere.fr)



Possibilité d'y consulter :

- des offres d'emploi
- des offres d'emploi spécifiques : alternance, saisonnière et à l'étranger
- des offres de formation
- des documents sur les techniques de recherche d'emploi.

Possibilité :

- d'utiliser des outils sur l'orientation professionnelle
- de téléphoner auprès des employeurs ou des centres de formation
- de réaliser et de photocopier son CV et sa lettre de motivation
- d'effectuer ses démarches en ligne (inscription en ligne, ouverture du Compte Personnel de Formation)
- de visionner des films sur la découverte des métiers

Vous pourrez également être conseillé sur l'ensemble de ces thématiques ainsi que sur l'entretien d'embauche, l'entrée en formation, ...

Mission Locale Jeunes St-Marcellin Vercors Isère - contact@mlj-smvi.fr

Maison de l'économie - 7 rue du Colombier - 38160 Saint-Marcellin - **04 76 38 83 42**

Pôle Insertion Emploi 3 Avenue Brun Faulquier 38470 VINAY - **04 76 38 45 48 et 06 30 06 14 76**

Stage de natation à l'Olympide

La familiarisation des plus jeunes (et pas seulement) avec le milieu aquatique est au cœur des intentions du centre aquatique intercommunal. Les maîtres-nageurs sont au contact des scolaires : enseignement auprès des primaires, surveillance des secondaires. Depuis 5 ans l'Olympide a lancé avec succès l'école de natation intercommunale qui accueille chaque semaine plus de 220 personnes, des bébés, des enfants, des ados et des adultes.

Pour la saison 2017-2018, le centre aquatique poursuit son offre avec la création de stage de natation pour les enfants dès 6 ans pour favoriser leur aisance dans l'eau. Ces stages ont lieu chaque première semaine des vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 11h à 11h45.

Prochains stages : du 12 au 16 février et du 9 au 13 avril.

Tarif de la semaine : 40€. Infos au 04 76 38 35 38 et www.lolympide.fr





Soutien à la parentalité à domicile

Vous êtes confrontés à des changements au sein de votre famille (maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption, désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, difficultés dans la relation parents-enfants) ? Pour chaque situation, nous avons des solutions.

En quoi consiste ce service ?

Selon les besoins, notre service intervient à votre domicile ponctuellement ou à plus long terme.

Une aide dans les tâches matérielles

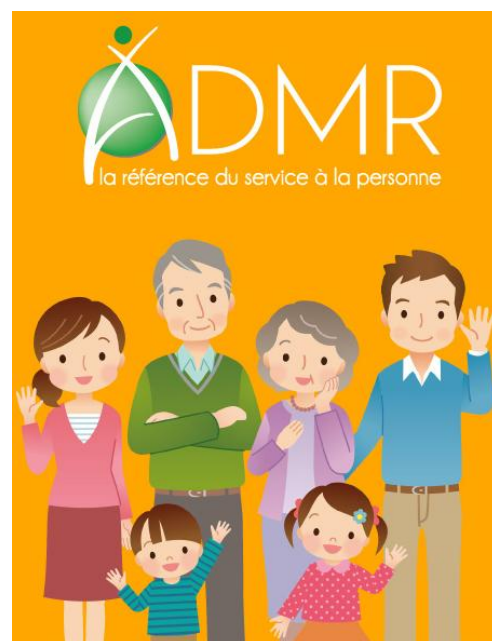
- entretien du logement
- entretien du linge
- courses, préparation de repas équilibrés

Une aide dans votre rôle éducatif

- toilette et repas des enfants
- activités d'éveil
- aide aux devoirs

Une aide dans la gestion administrative

- démarches administratives
- aide à la gestion de votre budget
- aide à la conciliation vie familiale/vie professionnelle



Le service de soutien à la parentalité de l'ADMR s'appuie sur les interventions des techniciennes de l'intervention sociale et familiale (TISF) et d'aides à domicile aux familles. Voir encadré ci-dessous.

Bénéficiez sous certaines conditions, d'une aide financière de votre Caisse d'allocations familiales (CAF), de la Mutualité sociale agricole (MSA) ou du Conseil départemental. 50 % des sommes qui restent à votre charge sont réductibles de vos impôts, ou donnent droit à un crédit d'impôt.

Contact : 42 Grande Rue 38470 VINAY - **04 76 38 15 29**

Premières neiges au domaine nordique des Coulmes

Cette saison les flocons de neige sont tombés de bonne heure sur les Coulmes et surtout, le manteau blanc est resté suffisamment garni pour permettre d'ouvrir le domaine nordique intercommunal les week-ends dès la fin novembre. L'occasion pour les sportifs, les randonneurs, les familles de s'adonner au ski de fond, aux raquettes ou à la luge à moins de 30 minutes de chez soi !



Les Coulmes
EN VERCORS

L'hiver aux Coulmes, c'est aussi des animations (descentes aux flambeaux, carnaval...) organisées par les foyers à Presles et Rencurel.

Foyer de ski de Rencurel : 04 76 38 96 61 ou stationdescoulmes@orange.fr

Foyer de ski de Presles 04 76 36 06 06 ou foyerdepresles@gmail.com

Ludothèque

04 76 38 06 82 ou <http://www.ludotheque.pays-saint-marcellin.fr>

Prochaines dates : le samedi 13 janvier et le vendredi 26 janvier



Les manifestations



Mondée des Agriculteurs

Les agriculteurs de Cras vous convient

Le samedi 20 janvier 2018 à la salle Marcel Gaillard

On compte sur vous ! Pensez à vous inscrire avec le bulletin joint.

AMICALE.COM

L'Amicale du Personnel Communal de Chantesse, Cras, Morette, Vatilieu, Notre Dame de l'Osier et du Personnel du Syndicat Scolaire Intercommunal vous invite à sa



13ème vente de produits du terroir.

Elle aura lieu **le dimanche 4 février 2018**
à Salle des Fêtes Marcel Gaillard de CRAS
de 9h à 12h.

Comme à l'accoutumée nous fabriquerons des saucissons et des merbudes, du pain, des pognes et des Saint-Genix, et bien sûr de la pétafine.

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres courant janvier des bons de réservation.

Nous vous remercions, pour votre participation à cette manifestation et nous vous souhaitons une excellente année 2018.





L'AUTRE

« L'AUTRE » est une association humanitaire créée le 17 décembre 1991 par Dominique Lechat et domiciliée à Cras (38).

Depuis cette date « L'AUTRE » aide les plus démunis.

Et en particulier un centre d'accueil pour femmes et enfants à Ouagadougou au Burkina-Faso : la Maison du Cœur. Celle-ci accueille des orphelins et des enfants de la rue et les scolarise. Elle aide aussi des femmes et des familles en difficulté.



L'aide financière qu'apporte l'association L'AUTRE à la Maison du Cœur provient des dons d'une soixantaine d'adhérents et donateurs.

Tous les ans et dans le cadre d'une journée de soutien à la Maison du Cœur, **en 2018 ce sera le 2 juin**, Josette Boegli vient à Cras pour préparer le riz-sauce, plat traditionnel africain.

Les recettes de cette journée ne sont qu'un complément à ces dons.

Chaque année l'association verse en moyenne une somme de 4000€ à la Maison du Cœur.

Pour adhérer, pour faire un don ou pour toute info envoyez un mail à assoc.lautre@gmail.com

66% du montant des dons que vous verserez à L'AUTRE est déductible des impôts. Un reçu fiscal vous sera automatiquement envoyé.

A la Maison du Cœur :

1€ représente les 3 repas d'une journée par enfant

18€ représentent le panier de fruits et légumes par jour et pour 35 à 40 enfants

76€ représentent la scolarité d'un enfant en primaire par an.





Le karaté

Cette saison, pour la plus grande joie des jeunes athlètes, le club de karaté a pu retrouver son dojo dans la salle d'évolution de l'école maternelle de Cras, les travaux de rénovation de la mairie ayant pris fin.

De quoi démarrer la saison sous de bons auspices.



Et quel démarrage ! Le premier trimestre a été chargé pour les jeunes karatékas crâlines. Outre de nombreux stages venus compléter leur entraînement, ils sont partis à Turin (Italie), représenter leur village lors de l'Open International. Et ils ne sont pas revenus les mains vides ! Avec une médaille d'or et deux médailles de bronze, les crâlines ont fait honneur à la France et à Cras. Même si le temps pour les visites culturelles a été limité, ils sont revenus la tête pleine de souvenirs et de belles rencontres, embellies par la gentillesse des Italiens qui les ont accueillis.



*La relève des combattants crâlines avec de gauche à droite et de haut en bas :
Mattéo Dereu, Vincent Barnel, Nolan Perard, Romane Schmitt, Pierre Denniel, Elie Reboud,
Younes Hida, Justine Prabel Cecchini*

Les résultats sportifs ont été globalement très bons, avec une bonne progression des plus jeunes qui montent à leur tour sur les podiums régionaux. Cras a été pour la troisième année premier club de l'Isère sur les compétitions kata avec des résultats excellents aux Championnats Départementaux en particulier : cinq médailles d'or, trois médailles d'argent et trois médailles de bronze. Les combattants ne sont pas en reste puisqu'ils se sont fait remarquer à l'Open d'Auvergne-Rhône-Alpes avec quatre médailles d'or, deux médailles d'argent et quatre médailles de bronze.

Cette pluie de trophées aura eu une conséquence inattendue mais bienvenue : grâce à l'insistance bienveillante des parents et accompagnateurs, les organisateurs de compétition n'ignorent plus nulle part que Cras se prononce avec un 's' muet.

Qui dit effort dit réconfort, et les évènements conviviaux n'ont pas été oubliés. De beaux moments d'échange ont été organisés pour Halloween et Noël, où les plus jeunes enfants ont pu partager un entraînement ludique sous l'aile de leurs aînés. Ce fut l'occasion de jeux endiablés et d'éclats de rires entre générations, avant de se retrouver devant le traditionnel pot de l'amitié, parfois même déguisés.

Les fêtes ont été accueillies avec bonheur par les karatékas qui ont pu recharger leurs batteries. Tous ont raccroché les gants pour se retrouver en famille et profiter de leurs proches... Même s'ils se sont d'ores et déjà donné rendez-vous à partir du 3 Janvier pour reprendre les entraînements afin de préparer les échéances de début d'année.



Les karatékas tous âges confondus lors de l'entraînement de Noël

Tous nos vœux de bonheur pour cette année qui débute.

Le club de karaté de Cras

www.karatecras.com

Atout Cras !



Beaucoup ? un peu ?

Bénévole novice ou confirmé,
Vous souhaitez vous impliquer pour l'animation de votre village ?
Ou simplement créer une nouvelle activité ?

ATOOUT CRAS est la solution !

ATOOUT CRAS est une association Loi 1901 qui a pour objet l'animation et le développement de la vie du village et favorise toute initiative collective visant à créer des liens. Ses activités sont de nature à associer en fonction de leurs préoccupations tous les habitants.

Dans la pratique, ses projets sont de renforcer la convivialité et la solidarité, de promouvoir, de découvrir et d'initier la culture (lecture, musique, cinéma, théâtre, sciences, arts visuel ...), la fête au village, le patrimoine, l'environnement, les activités sportives pratiquées à titre de loisir et non de compétition, et de favoriser des actions inter-associatives en vue de développer du lien social intergénérationnel.

Le fonctionnement de l'association se fait sous forme de commissions ou de sections distinctes, avec des budgets propres.

En mutualisant ses services (assurance, trésorerie), ATOOUT CRAS permet ainsi la création simplifiée de nouvelles sections, en lien avec son objet.

Nous vous rappelons que son conseil d'administration est ouvert à tous les jeunes intéressés de plus de 12 ans.

Nous vous donnons rendez-vous à l'assemblée générale, lors du premier trimestre 2018. Guettez vos boîtes aux lettres, vous serez informés.



N'attendez plus et venez tester ATOOUT CRAS, bonne ambiance assurée !

Plus d'infos ? Contactez-nous : atout.cras@gmail.com & <http://atoutcras.over-blog.com>

Le Grand Sou des écoles de Cras-Morette

Succès du week-end caillettes et pain cuits aux fours à bois de Cras et Morette

Nous remercions chaleureusement chacun des participants ayant contribué à la réussite de la manifestation pains, caillettes et pétafines :



- chacun des parents venu partager des travaux dans une ambiance très conviviale.
- les volontaires n'ayant plus d'enfants scolarisés, mais dont l'expérience et l'aide ont été majeures pour nous. Sans eux, rien n'aurait été possible !
- les communes de Cras et Morette pour le prêt des salles et du matériel.
- tous ceux qui ont passé des commandes, en espérant aussi vous avoir régautés !

Cette manifestation se solde par un bénéfice de plus de 1700 €, en très forte progression par rapport à l'an dernier, encore cette année.

La vente des sapins a rapporté 295 euros, un bon début pour une première.

L'opération chocolats (fabrication artisanale et locale du Croquant Chattois situé à Chatte) pour les fêtes de fin d'année, a également été une belle réussite, le bénéfice s'élève à 850 euros !

Ces bénéfices seront utilisés pour financer des activités au profit des enfants scolarisés dans les écoles de Cras et Morette, permettant ainsi de limiter la participation financière des familles.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes avec vœux de santé et bonheur !

Le bureau du Grand Sou des Ecoles Cras-Morette
Catherine, Candice, Claire-Marie, François.



Illustration réalisée par les élèves de cours moyen

Nicole DI MARIA,
accompagnée de son l'équipe municipale
vous convie à :

L'inauguration du bâtiment Mairie-Ecole

**Samedi 13 janvier 2018 à 10h30
à l'école primaire de CRAS.**

L'évènement sera suivi du verre de l'amitié,
à l'occasion des vœux pour la nouvelle année,
à la salle des fêtes Marcel GAILLARD.



Cette année, **vente des brioches le samedi 13 janvier 2018**
à la salle des fêtes après la cérémonie des vœux
Un grand merci pour votre générosité !

ADMR Vinay 42 grande Rue 38470 VINAY - Tél. 04 76 36 78 62